



Bulletin d'information n° 33 - juin 2013

## Sommaire n° 33

La nouvelle donne.....	Page 1
Réflexion d'un administrateur civil en stage à CASAS.....	Page 2
Demain j'arrête CASAS !.....	Page 4
Point(s) de suspension.....	Page 5
Moi Karin.....	Page 8
Appel.....	Page 9
Portrait de CASAS selon moi.....	Page 10
La babal du quai Saint-Nicolas.....	Page 11

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

### La nouvelle donne.

Ainsi donc la subdélégation qui a été consentie à grand' peine à CASAS en 2012 a été renouvelée en 2013. Nous avons bien tenté d'obtenir plus que les 400 dossiers qui nous sont attribués, en réponse à une demande d'asile qui ne faiblit pas ! Mais pour des raisons qui nous restent étrangères, nous devons, paraît-il, nous estimer heureux que la somme annuelle

de 45.000,00 € nous soit encore attribuée (contre 200.000,00 € en 2011) ! Et bien entendu aucun financement pour les recours devant la Cour Nationale de la Demande d'Asile !

S'il vous fallait encore une explication l'article de Lionel Leycuras, stagiaire de l'ENA à CASAS lève toute ambiguïté quant aux intentions et possibilités de l'Etat. Dans un environnement en crise, avec des finances publiques exsangues, les associations sont les premières victimes des restrictions budgétaires. Et lorsque celles-ci se consacrent à l'aide aux étrangers la dimension politique ou sociétale du problème constitue un frein supplémentaire.

Sans renoncer pour autant à obtenir une aide financière d'Etat plus substantielle, il nous faut bien prendre en considération la nouvelle donne.

Cela passe d'abord par une réorganisation des moyens de CASAS ; l'équipe salariée est passée de 6 à 4 à la suite des départs non remplacés d'Irène et Louise. Nous essayons aussi de mobiliser plus d'acteurs bénévoles, en particulier pour introduire les

dossiers plus techniques de recours devant la CNDA.

Ensuite l'appel à dons et à subventions reste évidemment primordial et conditionne grandement la suite de notre activité.

Dans une période où le repli sur soi devient la norme et sert ouvertement de programme à certains partis politiques, il reste essentiel qu'une association comme CASAS puisse poursuivre son activité et démontrer que des bénévoles et des donateurs ont à cœur de maintenir la tradition d'accueil au profit de ceux qui sont chassés de leur pays.

Nous ne serons jamais assez reconnaissants de toute cette aide et de tous ces dons.

Jacques SCHEER, Président

## Réflexion d'un administrateur civil en stage à CASAS.

« L'objectif du stage social que vous effectuerez dans le cadre de votre scolarité est de vous permettre d'acquérir une vision concrète des situations rencontrées par les acteurs des politiques sociales et de vous donner l'opportunité d'apprécier et comprendre les attentes complexes des populations concernées. » C'est par ces mots que l'École Nationale d'Administration a justifié à la promotion d'élèves à laquelle j'appartiens une période d'immersion au sein d'un organisme à vocation sociale durant quinze jours.

C'est donc au sein de l'association CASAS que l'ÉNA m'a demandé de réaliser ce stage social, association dont le parisien que je suis ignorait évidemment tout avant de venir à Strasbourg. J'ai par ailleurs beau être un cadre de l'administration depuis plus de 15 ans, l'aide aux demandeurs d'asile ne m'était pas davantage connue. Un vrai stage de découverte donc...

Quelques mots tout d'abord sur les premières impressions ressenties à mon arrivée à l'association. C'était un lundi, jour de permanence. À peine quelques minutes et me voici dans la salle de permanence très vite bondée de familles et d'individus en demande d'aide pour se nourrir ou se loger, de renseignements pour obtenir l'asile en France ou simplement pour comprendre un courrier administratif. Malgré le brouhaha, les cris des enfants, l'exiguïté des locaux, l'absence de chaises en nombre suffisant pour les longues heures d'attente, ce n'est pas l'anarchie qui règne ici mais, à ma grande surprise, une organisation plutôt bien huilée qui se met en place presque naturellement sous mes yeux. Chacun attend, parfois plusieurs heures, sans impatience, que son nom soit appelé pour venir exposer son problème. Pas de bousculade, pas d'incivilité mais une attente résignée.

Et pourtant que d'histoires terribles ces personnes portent-elles en elles ? Combien d'arrestations arbitraires, d'agressions physiques, d'humiliations, de discriminations se dévoilent devant moi lors de la constitution du dossier de

demande d'asile pour l'OFPRA ? Combien d'épreuves ces gens parfois âgés ont-ils dû endurer pour traverser une partie du monde et se retrouver à Strasbourg ? Ce qui est sans doute le plus marquant est le ton si détaché avec lequel ces vies brisées nous sont exposées. Souvent, le visage est impassible, le regard ne semble exprimer qu'une profonde lassitude, le ton est monocorde. Et malgré tout, tous ces exilés ont en commun de garder une extraordinaire dignité. Dignité dans le récit de leur histoire. Dignité face à l'imbroglie administratif où ils paraissent se démêler. Dignité face à l'extrême dénuement dans lequel la plupart se trouvent. Une leçon de vie.

Et puis, face à eux, ou plus exactement à leur côté, l'association CASAS s'active dans des locaux incroyablement exigus. On s'y bouscule pour défendre les intérêts de tous les demandeurs qui viennent tous les jours frapper à la porte de l'association ; on écoute, on conseille, on soutient, on oriente, on téléphone, on faxe, on écrit à un rythme effréné et malgré des moyens limités au strict minimum. On refuse rarement une demande (et souvent au prix de terribles cas de conscience !). Le mot dévouement semble avoir été inventé pour cette association. Car comment expliquer

**« Ce qui est sans doute le plus marquant est le ton si détaché avec lequel ces vies brisées nous sont exposées. »**

sinon qu'un tel service soit assuré jour après jour et à un tel rythme alors que le soutien financier diminue et que les demandes affluent ?

Mais revenons à l'objet de mon stage. Quelles sont donc « les attentes » de ces « populations concernées » selon la rhétorique de mon école ? Il s'agit certes pour tous d'obtenir un droit d'asile mais également simplement de comprendre ce qu'on leur demande et connaître leurs droits et leurs obligations. L'administration ne semble pas, à l'évidence, être organisée pour répondre au mieux à cette demande (malgré l'existence d'une charte Marianne...). C'est bien pour cela qu'elle s'appuie sur un réseau d'associations pour faciliter cette information. Ces dernières interviennent ainsi clairement en complément de l'action administrative au plus près des usagers. Elles rendent les démarches administratives et sociales plus accessibles aux demandeurs d'asile. Par leur soutien à la rédaction des dossiers administratifs, elles facilitent et accélèrent le traitement des demandes par l'administration chargée du droit d'asile. Mais comment alors comprendre le cadre très strict dans lequel l'état veut les cantonner et la baisse du soutien financier qu'il leur apporte ?

Les raisons ne semblent que trop évidentes...

Avec la Révision générale des politiques publiques qu'ont connu les services de l'état en 2010, de réelles économies ont pu être réalisées dans le budget de l'état mais à quel

prix ? Avec le recul, on redoute à présent que, faute de moyens, l'administration ne puisse plus agir efficacement pour exercer les missions de service public les plus essentielles. Le nouveau train de réformes annoncé dans le cadre de la Modernisation de l'action publique par le gouvernement ne devrait sans doute pas arranger la situation. Et, dans un contexte budgétaire contraint, l'ancien responsable budgétaire que je suis sait trop que les subventions aux associations constituent souvent le premier poste budgétaire impacté par de fortes mesures d'économie, quelle que soit l'action de ces associations en faveur des politiques publiques...

La deuxième raison semble être évidemment plus politique. Le droit d'asile n'est malheureusement pas un sujet très porteur en cette période de repli sur soi généralisé. Il demeure encore très difficile de sensibiliser l'opinion publique sur la situation des demandeurs d'asile. Même si la France a signé une convention internationale pour le protéger, le droit d'asile manque d'un réel soutien politique propre à faire infléchir l'action de l'état vers plus de mansuétude. À cet égard, l'union européenne démontre également ses faiblesses par une harmonisation encore insuffisante des critères d'admission au droit d'asile de chaque état membre.

La formidable mobilisation des bénévoles que j'ai pu rencontrer à CASAS m'aura permis de renouer avec une France ouverte aux autres et sensibilisée aux questions de solidarité. Mais, pour maintenir une qualité

d'accueil optimale des demandeurs d'asile, ces bénévoles compenseront-ils vraiment à eux seuls les contraintes budgétaires de l'état ?

Lionel LEYCURAS

Élève de l'École nationale d'administration  
promotion « Lucie Aubrac » (2012-2013)

## Demain, j'arrête CASAS !

J'ai commencé un jour, pour faire comme les copains de l'école. Tous ceux qui s'étaient défoncés à CASAS avaient l'air si bien dans leur peau ! J'ai donc réalisé mon premier accompagnement, pour faire comme tout le monde. J'avoue : j'ai un peu toussé (quelques paroles sont restées coincées, une vraie boule dans la gorge), mais finalement, je n'ai pas trouvé cela si désagréable. Surtout, j'étais heureux, je faisais enfin partie de « la bande à pas d'heure ». J'étais de la maison.

Alors j'y ai pris goût, et très vite, mon dossier hebdomadaire ne m'a plus suffi, j'ai ressenti le besoin d'augmenter la dose... de travail. Mon état n'a pas tardé à se dégrader. À plusieurs reprises, et alors que j'aurais juré ne pas être en état de manque, j'ai été en proie à des hallucinations : j'ai cru entendre des voix, des voix qui monologuaient : « Punaise, mais où sont les agrafes ?! Ah... mais avec l'agrafeuse... », « Non, mais c'est pas possible, j'en peux

plus de cet ordi ! », « Alors voilà, faut que je photocopie ça et ça, et ça, et faut que je faxe le tout... », « Est-ce que quelqu'un aurait vu le... ? Ah non, c'est bon... » Dans ces moments-là, ma tête devenait lourde, je n'arrivais plus à penser ; c'est comme s'il n'y avait plus qu'une seule tête, une énorme tête, une tête CASAS, dans laquelle fusaient à la seconde cinquante idées, interrogations, exclamations, cris d'angoisse ou de joie. Encore plus perturbant : alors que la sueur perlait sur mon front et que je croyais étouffer, alors que je cherchais un regard qui eût pu me tranquilliser, je ne trouvais jamais que les yeux givrés de ma dealeuse, cet air désespérément serein qu'affiche le psychiatre avant de piquer son fou : « Mais non, Rémi, mais non, voyons... Ça ne va pas ?... Regarde... il ne fait que 48°C... »

J'ai décidé de me reprendre en main. En fouillant dans les tiroirs, je suis tombé sur des patchs. À chaque patch correspondait un exercice. Dans le cadre du premier, il m'était demandé d'observer une imprimante qui fonctionnait parfaitement, sans aussitôt exulter. Le deuxième m'invitait à ranger cinq dossiers dans la bonne boîte, en respectant l'ordre alphabétique. Le troisième était certainement le plus difficile : il m'imposait de répondre « non » à toutes les questions, et ce, sans verser une larme.

En me tenant à ses exercices avec régularité, j'ai réussi à me remettre sur les rails. D'un pas assuré sur le parquet plus que flottant, je suis allé voir ma dealeuse et je lui ai déclaré, aussi fièrement que je le pouvais : « Demain, j'arrête CASAS. » Elle a enten-

du cette phrase, elle n'a pas sourcillé. Elle a seulement laissé passer quelques secondes, puis a lentement retiré ses deux monocles noirs pour mieux m'ensorceler. Elle savait qu'elle n'avait qu'une seule parole à dire pour que je ne sois pas guéri : « Tu sais, si tu veux, je peux te proposer des doses, des tas de doss' gratos. » La diablesse, elle savait bien que je crackerais.

Rémi

## Point(s) de suspension...

Fraîchement, naïvement sans doute, arrivée à CASAS, voilà plusieurs mois que j'écris des recours à CASAS, que je découvre l'incroyable réalité derrière les mots « demandeurs d'asile », et les mots incroyables de ces demandeurs d'asile que je dois retranscrire, en espérant faire pencher l'intime conviction du juge du bon côté... que le demandeur d'asile puisse devenir un « réfugié », en espérant que par la suite, ce réfugié puisse même devenir une « personne ». Tout simplement. Être quelqu'un qui a un parcours lourd à gérer

**«Pour moi, ça allait, au pays, mais mes enfants, c'est pour eux, c'est pour eux que j'ai fait tout ce trajet et que nous sommes ici, qu'ils puissent avoir un avenir ! »**

mais qui arrive à (re)construire, à avancer et peu à peu oublier, peut-être ?

Quelques mois donc que je cherche mes mots. Mes mots ? non, les mots des demandeurs d'asile. Qui sont d'abord un nom et un non, le rejet de l'OFPPRA : « propos lacunaires, convenus, documents sans authenticité ». Des feuilles de papier, qui deviennent des personnes rencontrées. A chaque décision de rejet récupérée dans le bac au-dessus du bureau, je retrouve cette même expectative : qui vais-je rencontrer ? Quelle parcours, quelle personnalité, vais-je retranscrire au mieux pour ces messieurs-dames les juges de la très haute cour du droit d'asile ? Quelles absences totales de logique – autrement dit, quelle humanité – va-t-on essayer de rendre cohérentes ? Nous allons nous retrouver à trois au moins, pour trouver des éléments de réponse à l'OFPPRA : l'interprète, le demandeur d'asile, souvent accompagnée de sa famille et moi.

Le défi commence : trouver les mots qu'il faut pour ne pas déformer l'histoire de la personne, qu'elle se reconnaisse dans le recours que je vais écrire et qu'elle puisse répondre facilement de ces mots devant mesdames-messieurs les juges de la haute cour du droit d'asile, le tout en démontrant que la personne a réellement besoin de la protection des autorités françaises, ne pouvant bénéficier de cela dans son pays d'origine (quand ce pays existe).

Ces personnes que je rencontre, j'aime bien aussi, avec Simone les appeler les

« éclaireurs ». Elles m'éclairent sur notre société, et aussi et surtout, sur la route à prendre. Ce sont elles qui nous expliquent ce dont elles ont besoin. Malgré toutes les



difficultés de leurs vies, elles sont pleines d'espoir, pleines d'envies, pleines de volontés, et elles ne se laisseront pas faire. Elles persévèrent.

«Pour moi, ça allait, au pays, mais mes enfants, c'est pour eux, c'est pour eux que j'ai fait tout ce trajet et que nous sommes ici, qu'ils puissent avoir un avenir ! »

« C'est calme, Strasbourg, ici je peux vivre. Ici, j'ose enfin sortir de chez moi, j'ose enfin me promener dans la rue. »



«La belle galère» par Yilmaz

« [...] J'ai réussi à m'échapper, et j'ai roulé, j'ai réussi à traverser la mer. Et puis en France on m'a dit que toute cette histoire n'avait ni queue ni tête »

Surtout on m'a dit que je n'avais pas le droit de rester là, que je devais repartir, on m'a dit que même si c'est écrit dans les textes que j'ai le droit à un recours effectif,

moi mon recours, il n'est pas suspensif.

...

Par contre, moi qui suis malade et ne peut pour l'instant pas être renvoyé en Pologne, mon transfert lui est suspendu.

Suspendu à quoi, à qui, depuis quand et jusqu'à quand ? et le délai qui est censé me rapprocher de l'admission au séjour, les six mois, ces fameux et tant espérés six mois, au bout desquels enfin, j'aurais le droit de déclarer officiellement « je suis demandeur d'asile ».

...

Suspendue au téléphone, je repense au visage de cette jeune nigériane qui tendue en m'écoutant, tente de répondre à mes questions.

Suspendue aux propos de maître G..., oui, il accepte de prendre ce dossier avec l'aide juridictionnelle !

Voilà le temps qui se détend pour Mlle O..., son dossier va être en attente jusqu'à atteindre la Cour, et elle sera défendue par un avocat qui prendra le temps de l'écouter. Mais en attendant, comment rejoindre son ami à Offenbourg ?

...

Le temps est suspendu, mais pour elle, c'est une chance, car son recours est suspensif !

...

Ce n'est pas le cas de Mlle A... qui arrive d'Arménie, après avoir séjourné en Italie, où elle avait trop peur de déposer une demande d'asile. Maintenant, elle est en procédure prioritaire.

Prioritaire, ça a l'air rapide, ça a l'air

exceptionnel, ça a l'air ... ça a l'air de beaucoup, mais ça n'est rien d'autre qu'une procédure sans droits. Même pas le droit de sentir le long écoulement du temps suspendu jusqu'à la décision de la Cour. Tout juste bonne à être renvoyée par les airs vers ce pays qui est pour elle désert de rêves, de désirs, d'avenir.

Oui oui, c'est complètement renversant mais quand on est prioritaire, il n'y a plus de suspension et les chocs ne sont pas amortis : la police te choppe, elle t'embarque, classe prioritaire, tu montes le premier dans l'avion ! Destination... le lieu de toutes tes cauchemars.

Régulièrement, en sortant de la maison Georges Casalis, je suis étonnée d'entendre parler français dans la rue, comme si c'était leur langue maternelle à tous, là, sur le pont du Corbeau... et puis, la lumière se fait, je me souviens qu'on est à Strasbourg, en France, et qu'on en viendrait pas à bout ce soir, de toutes ces incohérences !

Blandine

## Moi Karin ...

Me voilà à mon tour confrontée à cette mission, que j'ai acceptée (oups et je retarde toujours un peu plus le délai, tant elle est difficile) : écrire un article pour Voix de Traverses.

J'ai lu les précédents articles, cherchant l'inspiration...pas facile d'écrire finalement, et pourtant, le sujet est vaste, les acteurs nombreux, l'intrigue, les rebondissements.

Je vais commencer par me présenter, ça dégivra un peu la glace...si on peut parler de glace! Eh oui, nous autres stagiaires pourrons témoigner de cette expérience : le thermomètre grimpe dans les murs de la maison jaune. S'il ne s'agissait que des radiateurs réglés au maximum... la chaleur humaine y participe aussi.

Moi, Karin, étudiante en première année d'éduc spécialisé, j'ai à mon tour rencontré cette équipe CASAS dont on m'avait tant parlé. Tout est au rendez-vous : la charge de travail, le rythme effréné, les bénévoles, et la CASAS Team ! Si les murs paraissent vétustes, il existe bien un dynamisme, un engagement humain défiant toute concurrence et des épaules qui la tiennent cette baraque!

Et moi dans tout ça, humble stagiaire, dont l'objectif est d'observer pendant ces 18 semaines d'intégration. Impossible de « juste » observer, on est forcément impliqué, lancé, désabusé, dans le vif du sujet!

J'ai pu y découvrir un public, des procédures, toujours des procédures. Connaître l'histoire de chacun arrivé en France, et apprendre l'Histoire. Cette Histoire que l'on connaît trop peu et qui pour nous trop souvent se résume à ce que l'on voit aux infos.

Ah encore une chose, j'ai été plongée dans un fantastique brouhaha...mélange de langues, de cultures, toutes confondues le temps d'un rendez-vous dans cette salle d'entretiens.

Voilà à quoi se résume mon passage chez Casas, si je ne dois l'exprimer qu'en quelques lignes... la parole serait plus facile ! À prévoir pour le prochain numéro : un enregistrement audio...

Merci!

Karin

## Appel...

**P**artir à Paris à l'audience où la Cour nationale du droit d'asile examinera leur recours redevient problématique pour les demandeurs d'asile en procédure prioritaire qui résident en province.

En 2012, ces personnes avaient bénéficié du prolongement du versement de l'ATA (allocation temporaire d'attente, 330 euros mensuels par adulte, rien pour les enfants) jusqu'à la réponse de la Cour, à l'instar des demandeurs en procédure normale. C'était là un progrès non négligeable dans un processus qui favorise clairement les personnes en procédure normale hébergées en centre d'accueil CADA.

L'état revient malheureusement sur ses pas : depuis début 2013, ces demandeurs

d'asile ne perçoivent à nouveau plus cette allocation au-delà de la réponse de l'OFPPRA, qui leur parvient de plus dans des délais très restreints.

Dans ces conditions, comment faire face aux dépenses indispensables à la bonne poursuite de leur procédure, et notamment aux frais de transport pour se rendre à la convocation de la Cour ?

Rappelons qu'une personne qui ne se présente pas à l'audience voit son dossier rejeté, sauf à pouvoir soumettre de très sérieuses raisons médicales justifiant son absence. L'insuffisance de moyens n'est pas une excuse valable aux yeux de la Cour.

Localement, le problème se pose fortement pour deux raisons principales :

-Jusqu'à fin 2011, outre des soutiens associatifs et privés, CASAS qui assume l'achat de ces billets\* depuis de nombreuses années bénéficiait pour ce faire du soutien régulier de l'Etat et de celui plus ponctuel du Fonds Européen pour les Réfugiés. Ce n'est plus le cas depuis 2012, et la mission d'assurer cette aide aux personnes sans ressource, assortie des moyens pour la réaliser, n'a pas été reportée sur un autre acteur de terrain. Comme l'aide au recours, elle a simplement disparu des tableaux de bord (et des budgets !) des actions financées par l'Etat pour l'accompagnement des demandeurs d'asile non pris en charge en structure.

-La plupart des demandeurs d'asile placés

## Seul organisme dans le Bas-Rhin à accompagner des demandeurs d'asile non pris en charge dans leurs démarches de recours, CASAS est confronté à l'augmentation de ces demandes d'aide au transport.

en procédure prioritaire le sont parce que leur pays d'origine figure sur la « liste des pays sûrs » définie par l'OFPRA. Or celle-ci compte actuellement toujours des pays de forte provenance des demandeurs présents dans notre département : Arménie, Serbie, Macédoine...

## Portrait de CASAS selon moi...

Je ne savais pas vraiment comment m'exprimer sur mon stage à CASAS. Après avoir écrit 10 fois 3 lignes, puis après les avoir effacées successivement, j'ai décidé de faire une présentation comme je le faisais à l'école primaire. Simple, je l'espère efficace.

Si CASAS était un animal, il serait un éléphant. Oui, un éléphant qui peut transporter et porter les histoires de chacun. Dans son antre, CASAS garde en mémoire les récits de toutes les personnes qu'il va porter.

Si CASAS était une couleur, il serait jaune. Jaune comme la maison qui l'héberge.

Seul organisme dans le Bas-Rhin à accompagner des demandeurs d'asile non pris en charge dans leurs démarches de recours, CASAS est confronté à l'augmentation de ces demandes d'aide au transport.

Comment, avec la baisse de nos moyens, continuer d'y répondre de manière équitable, c'est-à-dire de manière systématique ? Merci pour votre soutien.

\* Coût minimum d'un aller-retour Strasbourg-Paris : 100 euros, les délais de convocation ne permettant pas de réserver des billets à prix très réduit.

Si CASAS était un métier, il serait président de la République. Je suis sûre que ça simplifierait beaucoup de choses.

Si CASAS était un sport, il serait un sprint. Quand on essaie de courir après le temps, on sprinte, non ?

Si CASAS était une plante, il serait un arbre en plein milieu d'une ville. Vous savez, un de ces arbres qui procurent l'oxygène mais qu'on aimerait abattre, comme ça, parce qu'ils empêchent un promoteur de construire un nouveau parking.

Si CASAS était un objet, il serait une carte du monde. Tout simplement.

Si CASAS était un vêtement, il serait une chaussure. Il en faut des bonnes chaussures pour marcher vers cet avenir incertain et il en faut des pas pour parfois devoir repartir en arrière.

Si CASAS était un instrument de musique, il serait une voix, le meilleur des instruments de musique. Simplement les voix de toutes ses personnes. Imaginez le mélange de tous ces accents comme ça serait joli.

Si CASAS était un jour, il serait le lundi ou le jeudi, fabuleux jours de permanence.

Si CASAS était un jeu, il serait une bonne partie de poker. Tout tient finalement à pas grand-chose. Faut-il bluffer pour y arriver ? Je me pose la question...

Si CASAS était un nombre, il serait 15 534. C'est le nombre de passages des personnes qui sont venues à CASAS, en permanence,

## La babel du quai Saint-Nicolas.

### Extrait d'un article des DNA :

Quai Saint-Nicolas, dans les locaux du CASAS, une salle du rez-de-chaussée s'est remplie de vies en stand-by...

### L'anglais, le russe et les compétences des bénévoles.

Ce lundi matin, il y a là entre autres une famille d'origine tchéchène qui attend patiemment, un bébé dormant dans les bras de sa mère. Une dame d'une soixantaine d'années passe, en compagnie d'une amie du même âge. Toutes deux musiciennes, toutes deux d'origine arménienne, elles se sont retrouvées à Strasbourg. L'une parle le français, vit ici

pour questionner, demander, se renseigner et être rassurées l'année passée.

Si CASAS était un mot, il serait solidarité.

C'est ça CASAS, c'est un lieu où l'on dit « vous n'êtes pas seul, on est là ». Parce que même si c'est difficile, même si il faut parfois dire non, même si l'état tourne le dos à cette association et aux personnes qu'elle souhaite aider, la chose qu'on ne peut pas lui retirer c'est qu'elle est debout grâce à la solidarité entre les salariés et des bénévoles et celle qu'ils manifestent tous les jours envers des personnes demandeuses d'une vie meilleure.

Camille

depuis quatorze ans. L'autre est arrivée voici un an, en provenance de Russie. Après un rejet initial de sa demande d'asile, elle attend l'issue du recours. Ballotée de pays en pays, elle vit en foyer.

Les demandeurs d'asile du lundi matin s'avèrent assez représentatifs de la diversité à laquelle le Casas s'adapte. « Actuellement, une moitié du public se compose de ressortissants d'un grand pôle russo-arménien-géorgien. Un tiers est d'origine kosovare ou albanaise. Les autres personnes accueillies viennent d'une cinquantaine de pays », résume la directrice du Casas, Pascale Adam-Guarino. Une diversité linguistique avec laquelle les aidants salariés du Casas doivent composer, en s'appuyant sur l'anglais, le russe ou les compétences d'interprètes bénévoles.

Pierre Séjournet  
DNA du jeudi 28 février 2013

# - Assemblée générale de CASAS -

**vendredi 31 mai 2013 à 18h15**

Paroisse protestante Saint-Matthieu

97, boulevard d'Anvers à Strasbourg

Après la réunion statutaire, nous aurons le plaisir d'accueillir **Jean-François Dubost**, responsable du programme "personnes déracinées" pour Amnesty international France, qui nous fait l'amitié de nous rejoindre.

Il interviendra sur le thème : **«Droit d'asile : défis pour une meilleure protection.»**

Nous l'avons sollicité suite à la publication du rapport d'enquête sur l'état des lieux - pl us que préoccupant - de l'asile en France, réalisé en 2012 à la demande de la Coordination française pour le droit d'asile, afin qu'il nous apporte quelques éclairages sur les perspectives (constats actuels, réforme annoncée, concertations à venir...) dans notre domaine de travail.

Cette conférence est ouverte à tous, n'hésitez pas à inviter largement autour de vous.

Un buffet convivial, alimenté par les uns et les autres clôturera le soirée.

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- Le Conseil Général du Bas-Rhin
- La ville de Strasbourg
- les villes Villes d'Illkirch-Graffenstaden, de Schiltigheim, et de Hoenheim
- Journée Mondiale de prière
- L'Action Chrétienne en Orient
- CARITAS Secours Catholique

## **CASAS**

**Collectif d'Accueil pour les  
Solliciteurs d'Asile à Strasbourg**

**13, Quai Saint Nicolas  
67000 STRASBOURG**

**Tel. : 03.88.25.13.03**

**Fax : 03.88.24.05.83**

**Courriel : [contact@casas.fr](mailto:contact@casas.fr)**

**Site : [www.casas.fr](http://www.casas.fr)**

